

Décision

Générale

colonial

Décision n° 38-287-1920 Démission.

n° 38-287-1920

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 287 du 30/09/1920

Date de publication
3 septembre 1920

Date du numéro
30 septembre 1920

TEXTE INTÉGRAL

la démission de leurs emplois offerte par les askaris de la police urbaine Tany Ercy, Hassan Abdallah, Omar Chir, Ahmed Guellé, Gouled Bœuh, est acceptée. L'askari de la police rurale Moussa Ercy, est licencié pour inaptitude physique.